



## Quelles ont les obligations légales de la caf?

Par **freddie813**, le **07/07/2010** à **11:10**

Bonjour,

Je suis en litige avec la CAF qui m'accuse d'avoir un trop perçu d'allocations RMI datant de mai 2008 et à l'époque je leur avais envoyé un courrier en leur demandant de vérifier ma situation car je n'avais rien demandé.

Je souhaiterais savoir si la CAF a une obligation légale de réponse comme les ASSEDIC car si c'est le cas elle n'a pas rempli son obligation.

Ma requête auprès de la Commission au recors grâcieux à échoué et je dois maintenant m'adresser à la commission départementale d'aide sociale.

Merci pour votre aide. Cordialement.